

La Mission Ouvrir la Ville en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Un réseau de partenaires, pour une mobilisation collective

La Mission Ouvrir la Ville regroupe des partenaires régionaux, opérateurs et financeurs du logement des plus défavorisés. Son objectif est le développement de l'offre de logement en direction de ces publics, par l'aide à la production de logements.

Un système de compétences, pour une mobilisation d'experts

La Mission Ouvrir la Ville est dotée d'un pôle de compétences regroupant la FAPIL, (Fédération Nationale des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement), la FNARS, (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes), l'Union Régionale des PACT et l'Association Régionale HLM.

Ce pôle de compétences permet de mieux assurer l'aide au montage d'opérations, en utilisant les savoir-faire de chacun.

Une utilisation simple, pour une réponse adaptée

Que votre opération soit en projet, ou en cours de réalisation, la Mission vous aide à :

- Définir, financer et mettre en place une mission d'ingénierie ou d'aide technique pour monter votre projet
- Situer ce projet dans le contexte local, rechercher des partenaires, rédiger vos projets sociaux, solliciter vos financeurs.

Pour tous renseignements :

**Mission Ouvrir la Ville
en Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Organisme support FNARS
56, rue Paradis – 13006 Marseille
Tél : 04.96.11.06.10 Fax : 04.91.33.40.55
E-mail : missionouvrirelaville@wanadoo.fr
Site : <http://www.ouvrirelaville.org>



. L'Etat (SGAR – DRJSCS – DREAL)
. La Région Provence Alpes Côte d'Azur
. UNICIL
. L'Association Régionale des Organismes HLM
. La Fédération Nationale des Associations
d'Accueil et de Réinsertion Sociale
. L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
. L'Union Régionale Interfédérale
des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux
. L'Union Régionale des PACT-ARIM
. La Fédération des Associations
pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
. La Fondation Abbé Pierre
pour le Logement des Défavorisés

« Précarité et Développement Durable »

*Journée d'étude
lundi 13 décembre 2010*

Programme

**Centre Congrès AGORA
AUBAGNE**

La lutte contre la précarité énergétique

Par lettre de mission du 11 septembre 2009, Valérie Létard, secrétaire d'Etat demande à **Philippe Pelletier**, président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, de lui faire des propositions concrètes visant à lutter contre la précarité énergétique.

La précarité énergétique n'a pas encore de définition précise en France. Le rapport Pelletier a recherché une définition qui fasse consensus.

La définition suivante a été retenue pour inscrire la précarité énergétique dans la loi : « **Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat** ».

Le rapport analyse l'ampleur de la problématique et l'impact des aides mises en œuvre .

Par ailleurs il propose un plan en neuf points avec une déclinaison nationale et locale afin de lutter contre la précarité énergétique.

Les neuf propositions pour un Plan de lutte contre la précarité énergétique :

► Des dispositions nationales :

- 1- Inscrire dans la loi la lutte contre la précarité énergétique pour définir le cadre d'action
- 2- Instaurer un observatoire pour connaître et donner un appui au pilotage national du Plan
- 3- Maintenir et renforcer le bouclier énergétique: une dotation énergie pour aider les ménages à faire face aujourd'hui aux dépenses
- 4- Inscrire la performance thermique dans les textes indécence/insalubrité pour lutter contre les « passoires » énergétiques et faire le lien avec les dispositifs santé (PNSE/PRSE)2

► Un dispositif local intégré aux PDALPD et des aides financières nouvelles pour agir durablement sur les logements :

- 5- Mettre en œuvre localement un volet « lutte contre la précarité énergétique » dans les PDALPD
- 6- Aller à la rencontre des personnes par des visites à domicile pour mieux lier repérage des situations et actions sur les logements
- 7- Généraliser et renforcer des Fonds locaux de lutte contre la précarité énergétique pour mieux coordonner les actions et accompagner le ménage jusqu'à la réalisation de travaux
- 8- Soutenir ces fonds locaux par un dispositif national de subvention aux travaux économes pour aider les ménages à rendre leur logement performant
- 9- Le compléter par un meilleur accès au crédit pour les plus modestes.

Un an après la parution du rapport Pelletier, comment les pouvoirs publics ont-ils construits les outils de la lutte contre la précarité énergétique et comment les acteurs locaux se sont-ils comparés de ces outils ?

L'accompagnement des publics

Le **développement durable** vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Nous devons apprendre à surmonter les problèmes sociaux et environnementaux du monde actuel et à adopter des modes de vie viables.

L'éducation pour le développement durable (EDD) vise à doter les individus de comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes.

Programme

Journée animée par Michel ALLIONE, journaliste indépendant

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Allocution d'ouverture**

9h45 **La précarité énergétique : définition, contexte, enjeux**
« De son émergence à la construction des outils de Politiques Publiques »

Les fondements de la précarité énergétique

Johanna LEES, Doctorante au SHADYC (Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles), Centre Norbert Elias, Marseille

- L'état du bâti, les revenus des habitants, les prix de l'énergie et des fluides
- Les modes d'intervention : la construction, l'équipement et le comportement des habitants

L'état des lieux national et régional

Claire BALLY, Coordinatrice de l'association ECOPOLENERGIE et co-animatrice du RREP (Réseau Régional Energie et Précarité)

Savoir habiter

Johanna LEES, Doctorante au SHADYC, Centre Norbert Elias, Marseille

Approche anthropologique des stratégies développées par les familles concernées par la précarité énergétique

10h30 **Pause**

10h45 **Table ronde : Les outils des politiques publiques**

Le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique, les tables rondes départementales (le cadre de la mise en œuvre), la formation des acteurs sociaux, le Fonds Social d'Aide aux Travaux, un exemple de déclinaison locale

Hervé WATTEAU, Chargé de mission à la DREAL PACA

Emmanuelle CAMOIN, Chargée de mission de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Marseille

Intervenant(e) du Conseil Régional PACA

Intervenant(e) de l'IRTS PACA Corse

11h30 **Débat avec la salle**

12h30 **Déjeuner sur place**

14h00 **« L'appropriation des différentes formes d'habitat par les citoyens »**

Les habitats « Hors Normes »

Roland MAGNAUDET, Coordinateur-Voisins et Citoyens en Méditerranée, Bouches-du-Rhône

L'auto-construction

Vincent DELAYE, Directeur-Association Le Village, Cavaillon

Les actions d'auto-réhabilitation

Florent HOUDMON, Directeur-Compagnons Bâtisseurs de Provence, Bouches-du-Rhône
Chantal ALLEGRE, Chargée de projet au sein du GDID (Groupement de Développement et d'Insertion Durables), action de réhabilitation sur Plan d'Orgon

16h30 **Clôture de la journée**